

AVIGNON

**PLACE DU PALAIS DES PAPES, PROMENADE DES DOMS,
LE ROCHER QUI LA SUPPORTE ET LES RAMPES D'ACCES**

Vaucluse

8

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE**Site classé**

Arrêté du 27 mars 1933

Propriété

Commune

Superficie

4,5 ha environ

(d'après calcul de la surface du périmètre de protection)

Autres mesures de protection concernant le site

- Site inscrit : ensemble urbain inscrit le 4 juillet 1966
- Secteur sauvegardé : 16 septembre 1991

Autres protections au titre des sites sur la commune

- Site classé de la rue des teinturiers : 12 mai 1932
- Site inscrit de la promenade de l'Oulle : 23 novembre 1942
- Site inscrit d'un ensemble urbain et des façades de la rue des Teinturiers : 4 juillet 1966
- Site inscrit de l'île de la Barthelasse du 27 avril 1933
- Site inscrit de l'ensemble compris entre les remparts et le Rhône du 26 octobre 1942
- et très nombreux immeubles classés Monuments Historiques ou sur l'inventaire des Monuments Historiques.

**COMPOSANTES DU SITE****Motivation de la protection**

«(...) L'édilité avignonnaise n'est pas aussi sensible que le touriste au prestige de cet ensemble où l'homme a collaboré avec la nature. Il est triste qu'on laisse la vie moderne s'emparer de ces parcs si pleins de souvenirs du passé ; la place du Palais, jadis solitaire, est aujourd'hui encombrée de véhicules. On en a fait un parc d'automobiles (...)

D'aucuns diront qu'aucune menace ne pèse sur la promenade des Doms (...). Il a été question de sculpter contre le roc, à pic sur le Rhône, une gigantesque victoire, genre antique. D'autres dangers sont à courir, plus sérieux (...). Gardons notre rocher tel qu'il est. Ou (...) prenons le temps de recueillir l'avis des compétences et de consulter les gens de goût.»

Extrait du rapport à la Commission départementale des sites
Décembre 1930 (dossier Ministère)

Etat actuel

Le jardin des Doms dessiné au XIXe siècle par l'architecte paysagiste Barillet-Deschamps a subi de nombreuses altérations au cours des années : désordre de composition, désordre de structures, désordres de vocabulaire qui ont peu à peu occulté « l'esprit des lieux originel ».

La nécessité d'une réhabilitation s'est faite jour afin de rendre une cohérence à ce jardin tout en intégrant les contraintes actuelles d'un tel espace.

Observations

Une étude historique a été confiée à un bureau d'études en 2000, elle a conduit à la mise en place d'un «schéma directeur d'aménagement du jardin du Rocher des Doms» qui devrait permettre à terme de redonner une image patrimoniale à ce site exceptionnel.

LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE

Cadastre ancien :

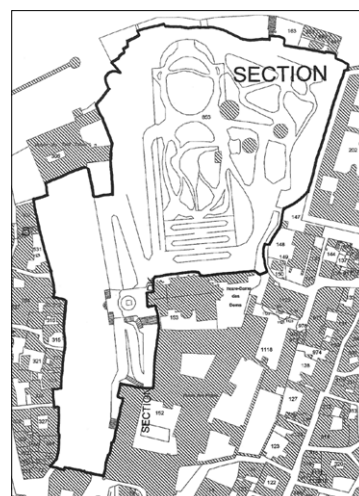
Non cadastré

Cadastre actuel :

Parcelle section DK N° 853 partielle et espace public (non cadastré).



SITUATION



Cadastre actuel



Cadastre ancien